



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.431/4



PNUE



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

28 avril 2017

Français

Original : Anglais

Treizième Réunion des Points Focaux pour les Aires Spécialement Protégées

Alexandrie, Egypte, 9-12 mai 2017

**Point 4 de l'ordre du jour : Rapport sur l'état d'avancement des activités menées par le
CAR/ASP depuis la douzième réunion des Points Focaux
pour les ASP**

**Rapport sur l'état d'avancement des activités du Centre d'Activités Régionales
pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)**

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité et ne sera pas distribué pendant la réunion. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Note:

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du CAR/ASP et du PNUE aucune prise de position quant au statut juridique des Etats, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

© 2017 Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)
Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafat
B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - Tunisie
E-mail: car-asp@rac-spa.org

Introduction

Au cours de leur 19^{ème} Réunion Ordinaire, les Parties Contractantes à la Convention de Barcelone et ses Protocoles ont adopté plusieurs décisions en relation avec le champ d'action du CAR/ASP. Celles-ci sont principalement liées à: **(i)** la Stratégie à moyen terme PNUE/PAM 2016-2021 (et en particulier le Thème Principal 2: la Biodiversité et les Écosystèmes), **(ii)** le Programme de travail et Budget 2016-2017, **(iii)** le Programme de Surveillance et d'évaluation intégrées de la mer et des côtes méditerranéennes et les critères d'évaluation connexes (et en particulier ses objectifs écologiques liés à la biodiversité et à aux espèces non indigène), **(iv)** les Plans d'Action mis à jour concernant les «Cétacés», le «Coralligène et autres Bioconstructions» et les «Introductions d'Espèces et aux Espèces Envahissantes»; le mandat pour la mise à jour du «Plan d'Action sur les oiseaux marins et côtiers» et la révision de la «Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée», **(v)** la Feuille de route pour un réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi en Méditerranée, et **(vi)** la liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (Liste ASPIM).

La Stratégie à Moyen Terme du PNUE/PAM 2016-2021 comprend les thèmes stratégiques suivants:

1. Thème général: Gouvernance
2. Thème principal 1: Pollution terrestre et maritime
3. Thème principal 2: Biodiversité et écosystèmes
4. Thème principal 3: Processus et interaction entre la terre et la mer
5. Thème transversal 1: Gestion intégrée des zones côtières (GIZC)
6. Thème transversal 2: Consommation et production durables (SCP)
7. Thème transversal 3: Adaptation aux changements climatiques

Au cours de la période visée par le rapport (du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2017), le CAR/ASP a principalement travaillé sur le thème principal 2 mentionné ci-dessus, domaine principal couvert par le protocole ASP/BD; mais aussi sur les actions liées à la thématique générale, Gouvernance, thème principal 3 et aux thèmes transversaux 1 et 3, qui ont été abordés comme indiqué ci-dessous.

Le programme de travail spécifique du CAR/ASP pour la période biennale 2016-2017 a contribué aux résultats stratégiques suivants pour le thème principal 2: Biodiversité et Ecosystèmes: Le Résultat Stratégique 3.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles y relatifs et d'autres instruments, le Résultat Stratégique 3.2: l'élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures,

normes et critères communs, lignes directrices pour la conservation de la biodiversité et des écosystèmes côtiers et marins, le Résultat Stratégique 3.3: Consolider l'application nationale des mesures de législations, de stratégies et de politiques de conservation de la biodiversité 3.4: Surveiller, inventorier et évaluer la biodiversité, en mettant l'accent sur les espèces menacées et en danger, les espèces non indigènes et les habitats clés; Résultat Stratégique 3.5: Fournir l'assistance technique et renforcer les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale pour consolider la mise en œuvre de politiques et assurer la conformité avec les législations nationales relatives à la biodiversité; Résultat Stratégique 3.6: Promouvoir la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale et conserver la biodiversité et les écosystèmes, et Résultat Stratégique 3.7: Identifier et traiter les questions nouvelles et émergentes, le cas échéant

Le programme de travail du CAR/ASP pour l'exercice biennal a également contribué aux Résultats Stratégiques suivants pour le thème général Gouvernance: Résultat Stratégique 1.3: Soutenir les Parties Contractantes et Partenaires dans la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles, ses Stratégies Régionales et ses Plans d'Action, Résultat Stratégique 1.4: Consolider le savoir et les connaissances de l'état de la Mer et de la Côte de la Méditerranée à travers des évaluations mandatées pour une prise de décisions éclairées, Résultat Stratégique 1.5: Consolider les connaissances et le système d'information du PAM et les rendre accessibles pour la prise de décisions, la sensibilisation et la compréhension, et Résultat Stratégique 1.6: Promouvoir la sensibilisation et la conscientisation.

Le programme de travail du CAR/ASP pour la période 2016-2017 a également contribué au Résultat Stratégique 4.2: Développer de nouveaux plans d'actions, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices, sur le Thème Principal 3: Processus et interaction entre la terre et la mer

En ce qui concerne le Thème Transversal 1: Gestion Intégrée de la Zone Côtière, le programme de travail du CAR/ASP pour la période biennale a également contribué au Résultat Stratégique 5.1: Consolider la mise en œuvre régionale des obligations conformément à la Convention de Barcelone et à ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les Stratégies et les Plans d'Action Régionaux en place.

Le Thème Transversal 3: Les Changements Climatiques, a également bénéficié d'un appui du CAR/ASP durant le biennium concernant le Résultat Stratégique 7.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices

Ce rapport décrit les études, les rapports techniques et les résultats obtenus sur le travail technique et scientifique par le CAR/ASP au cours de la période considérée. A cet effet, la réunion devrait examiner et réviser les documents techniques qui seraient transmis à la réunion des Points Focaux du PAM pour approbation et éventuellement à la 20^{ème} Réunion Ordinaire des Parties Contractantes pour adoption, notamment:

(i) Projet de mise à jour du Plan d'Action pour la Conservation des espèces d'Oiseaux Marins et Côtiers listées en Annexe II au Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée, (ii) Projet de mise à jour de la liste de référence des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux de sites naturels d'intérêt pour la conservation, (iii) Projet de rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre du 'Programme régional de travail pour les aires protégées marines et côtières de la Méditerranée, y compris en Haute-mer', soutenu par la 'Feuille de route pour un réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées afin d'atteindre l'Objectif 11 d'Aichi en Méditerranée', (iv) Projet de Termes de référence pour le Groupe ad-hoc consultatif d'experts pour les AMP en Méditerranée, (v) Projet de propositions d'aires pour inscription sur la Liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (Liste des ASPIM), (vi) Rapport sur la Révision périodique ordinaire des aires inscrites sur la Liste des ASPIM, (vii) Projet de mise à jour du format pour la révision périodique des ASPIM, (viii) Projet de fiches d'information pour la mise en œuvre du programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) relatif aux objectifs écologiques 1 (OE1, Biodiversité) et 2 (OE2, Espèces Non-Indigènes (NIS)) dans le cadre du processus de l'Approche Ecosystémique (EcAp) de la Convention de Barcelone, et enfin (xi) Projet du Programme de travail du CAR/ASP pour l'exercice biennal 2018-2019

Le rapport suit la séquence des thèmes, des résultats stratégiques et des principaux produits, tels qu'ils sont définis dans la Stratégie à Moyen Terme. Chaque fois qu'il y avait des indicateurs et des objectifs déjà définis pour ces produits, leur état actuel d'accomplissement a également été inclus. Il convient de noter que plusieurs indicateurs montrent qu'ils ne sont pas atteints à ce jour, mais ils peuvent être atteints à la fin de l'exercice biennal.

Thème Général: Gouvernance

Résultat Stratégique 1.3: *Consolider la participation, l'engagement, les synergies et les complémentarités entre les institutions régionales et globales.*

Produit Principal 1.3.1: *Activités de coopération régionale promouvant le dialogue et un engagement actif des organisations mondiales et régionales et des partenaires, y compris sur PAS BIO, Déchets marins, CDP, GIZC, PEM et Changement Climatique (par ex. conférence régionale, réunions des donateurs)*

1. Présenter les ONG pour devenir des partenaires du PAM et faciliter leur contribution aux objectifs du PAM, y compris les discussions annuelles de table ronde, en tandem avec d'autres réunions

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Partage des ressources financières externes mobilisées pour cofinancer le GTM pour la mise en œuvre de la Stratégie à Moyen Terme; (Base de référence: 0; Cible: Au moins 20% du budget total du GTM; atteint et continue tout le long de 2017).

Le CAR/ASP poursuit une série de réunions depuis 2016 avec le bailleur de fonds "la Fondation MAVA", visant à développer des projets dans le cadre des objectifs du PAM et sur leur portée d'intérêt financier. Ces projets concernent la conservation des tortues, la cartographie des habitats et l'atténuation de l'impact des prises accidentelles sur les espèces vulnérables.

Le CAR/ASP collabore avec MedPOL pour mettre en œuvre un certain nombre d'activités prévues dans le projet Marine Litter MED pour soutenir la mise en œuvre du Plan régional sur la gestion de la pollution en Méditerranée (Décision IIG 21/13) ainsi que sur le PAM.

Le CAR/ASP a reçu une demande d'une ONG tunisienne "Notre Grand Bleu" pour être partenaire du Plan d'Action pour la conservation des tortues marines en Méditerranée (voir l'annexe 1).

2. Organiser les réunions avec les Agences Partenaires du PAM et les Mers Régionales pour passer en revue le progrès et maximiser les synergies dans la mise en œuvre des accords respectifs de coopération

Indicateurs (Objectifs 2016-2017): Nombre d'activités conjointes avec les partenaires lors des réunions organisées en 2016-17 (Base: 0; Cible: 3 réunions; Atteint: 3)

Le CAR/ASP a contribué à élaborer et à examiner les documents du Secrétariat de la CBD liés aux questions d'intérêt de la biodiversité pour la Méditerranée, grâce à des contributions directes ainsi qu'à des réunions d'experts de la CBD sur les Aires Marines d'Importance Ecologique ou Biologique (AIEB). et la cible Aichi 11, plus tard adressée à la COP 13 de la CBD (Cancun,

Mexique, décembre 2016).

Produit Principal 1.3.2: *Participer au dialogue et à des initiatives internationales nouvelles ou déjà en place (p.ex. ABNJ, ZPM, Offshore, Développement Durable) pour faire la lumière sur les spécificités régionales méditerranéennes et consolider les synergies*

1. Promouvoir la Convention de Barcelone, ses Protocoles et la SMDD

Indicateurs (Objectifs 2016-2017): Nombre d'événements présentant le système PAM ont été organisés en 2016-17 (Base: 0; Cible pour tous les CAR: 48 réunions; Atteint par CAR/ASP: 3)

Le CAR/ASP a animé avec la CGPM un événement parallèle à la COP 13 de la CBD (Cancun, Mexique, décembre 2016) et un autre à l'occasion du «Dialogue mondial sur l'Initiative Océan Durable avec les organisations maritimes régionales et les organismes régionaux de pêche sur l'accélération des progrès vers les objectifs d'Aichi pour la Biodiversité» (Séoul, République de Corée, septembre 2016).

Il a également présenté les activités méditerranéennes pour le développement d'un réseau des AMP dans la région à l'atelier de lancement de l'initiative de l'Union Européenne: «Réseau transatlantique des AMP: vers un partenariat transatlantique des Aires Marines Protégées» (Bruxelles, novembre 2016)²

Résultat Principal 1.3.3: *Mise en œuvre de la SMDD au moyen d'actions sur la visibilité et le renforcement des capacités et la préparation de lignes directrices pour aider les pays à adapter la Stratégie à leurs contextes nationaux.*

1. Tester un projet pilote sur le mécanisme d'examen par les pairs proposés par la CMDD

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Produit final sous la responsabilité de Plan Bleu.

Le CAR/ASP a contribué, avec d'autres CAR, à l'élaboration du document d'orientation pour les Parties: "Tourisme durable en Méditerranée: "Etat des Lieux et Orientations Stratégiques", sous la coordination du Plan Bleu, qui sera publié très prochainement. Document Bleu Paper No 17.

Résultat Stratégique 1.4: Consolider le savoir et les connaissances de l'état de la Mer et de la Côte de la Méditerranée à travers des évaluations mandatées pour une prise de décisions éclairées.

Produit Principal 1.4.3: *Coordination de la mise en œuvre du PISE (Programme intégré de surveillance et d'évaluation) y compris les fiches descriptives des indicateurs communs de BEE, et soutenu par un centre d'information des données à intégrer dans la plateforme Info/PAM.*

1. **Soutenir l'évaluation du pays, les programmes nationaux de surveillance (y compris la surveillance conjointe), les fiches d'information sur la pollution et les déchets la surveillance conjointe), les fiches d'information relatives à la biodiversité et les NIS**

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de réunions CORMON relatives à la Biodiversité et NIS qui seront organisées d'ici 2017 (Base: 1; Cible: 2 réunions CORMON; Atteint: 1)

Le CAR/ASP a organisé la réunion du Groupe de Correspondance sur la Surveillance (CORMON) relative à la biodiversité et la pêche, le 28 février et le 1^{er} mars 2017 à Madrid, en Espagne. Le Projet de Fiches descriptives de l'indicateur commun relatif à la biodiversité (OE1), les espèces non-indigènes (OE2) et la pêche (OE3), développés respectivement par le CAR/ASP et la CGPM, ont été discutés afin de mieux aider les pays à mettre à jour leurs programmes de surveillance conformément au Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP).

Dans cette perspective, les fiches d'évaluation des indicateurs communs et un projet de rapport sur la qualité de 2017 (QSR2017) ont également été discutés, y compris les étapes, le calendrier d'élaboration et la structure. Les documents correspondants sont présentés respectivement dans le document UNEP (DEPI) / MED WG.430 / 3, UNEP (DEPI) / MED WG.430 / 4, UNEP (DEPI) / MED WG.430 / 5 et UNEP (DEPI) / MED WG .430 / Inf.4.

Le CAR/ASP soutient sept Parties contractantes du sud de la méditerranée dans le cadre du projet ECAP-MEDII (Algérie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc et Tunisie) pour la mise à jour / développement de leur programme national de surveillance conformément aux recommandations de l'IMAP. Les projets de programmes nationaux de surveillance élaborés seront discutés et validés lors des ateliers nationaux impliquant les institutions concernées et les experts potentiels en matière de surveillance et d'évaluation des indicateurs communs relatifs à la Biodiversité et des espèces non indigènes (NIS).

Résultat Stratégique 1.5: Consolider les connaissances et le système d'information du PAM et les rendre accessibles pour la prise de décisions, la sensibilisation et la compréhension

Produit Principal 1.5.1. *Plateforme Info/PAM et plateforme pour la mise en œuvre du PISE, pleinement opérationnelles et développées, connectés aux systèmes d'information des composantes PAM et autres plateformes régionales de connaissances, afin de faciliter l'accès aux connaissances pour les gestionnaires et décideurs ainsi que les parties prenantes et le public*

1. Elaboration de la Plate-forme Méditerranéenne de la Biodiversité (PMB)

a) Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de services Info / MAP sont fournis et un ensemble de données / services de données sont disponibles via la plate-forme Info / MAP; Produit final sous la responsabilité Info / MAP)

Dans le cadre du développement du Centre d'échange méditerranéen sur la biodiversité marine et côtière, le CAR/ASP a lancé, dans le cadre du projet Medkeyhabitats, la mise en place d'une infrastructure de données spatiales (IDS) pour ses données géo-référencées qui s'appellera la Plate-forme Méditerranéenne de la Biodiversité (PMB). La plate-forme méditerranéenne de la biodiversité fournira 3 services principaux:

- Découverte: recherche et accès à l'information;
- Visualisation: afficher les ensembles de données spatiales sur la carte interactive (fonctions WebGIS);
- Téléchargement: les utilisateurs publics (ou les utilisateurs autorisés selon les règles de la Politique de données applicables à l'ensemble de données spécifiques) pourront sélectionner et télécharger des cartes selon leurs intérêts..

Sur le catalogue, les utilisateurs autorisés recevront des privilèges d'édition, afin de "déclarer" leurs "sources d'information" à l'aide de métadonnées standardisées. Les ensembles de données seront publiés et ensuite accessibles via GeoViewer. L'accès, la visualisation et le téléchargement des données seront soumis aux règles de la stratégie de données, mais un ensemble minimum d'informations (c'est-à-dire les métadonnées), décrivant au moins la source des données, sera toujours disponible, ainsi que le point de contact.

La PMB peut s'adapter à tout système d'information qui fournit une architecture finale en tant que système distribué comme Info/MAP. Dans cette architecture finale, seul le GeoViewer, le Catalogue et la GeoDatabase pour les ensembles de données de référence au niveau régional résident centralement dans le nœud géré par le CAR/ASP, tandis que les sources de données (ensembles de données spatiales et services de données) et les catalogues distribués resteront du côté du fournisseur (c'est-à-dire. Les composants PAM, les systèmes d'information des PC et d'autres partenaires ou fournisseurs de données comme EMODNET).

Le CAR/ASP a également lancé la refonte de l'application Internet (Standard Data-Entry Form) afin d'être intégrée à la PMB. Une entreprise a été engagée pour améliorer le modèle de données et rendre l'application conviviale.

Résultat Stratégique 1.6: Promouvoir la sensibilisation et la conscientisation.

Produit Principal 1.6.1 Mise à jour et mise en œuvre de la stratégie de communication du PNUE/PAM

1. Mettre à jour le site Web et la charte graphique du CAR/ASP, et améliorer les systèmes de bases de données concernant la biodiversité

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de visites du site web du CAR/ASP (Base: 14 000 visites (2015); Cible: 15 000 visites /an; Atteint: 0)

Le premier appel d'offres pour développer le site du CAR/ASP a été infructueux. Les termes de référence ont été réactualisés pour relancer l'appel d'offre dès que possible. Entretemps, le site web actuel est régulièrement mis à jour (14 980 visites en 2016).

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Pourcentage de documents du CAR/ASP, les publications et autres produits conformes à la nouvelle charte graphique (Base: 0; Cible: 100%; Atteint: 0)

Le travail sur la charte graphique a été suspendu jusqu'à d'autres instructions / directives de l'ONU Environnement / PAM concernant l'identité visuelle de l'ensemble du système, après que l'appellation "UNEP" ait été remplacée par "UN Environment" et son identité graphique ait subi des changements.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre d'experts et d'intervenants de la biodiversité inscrits dans la base de données (Base: 0; Cible: 2000; Atteint: +4000)

Un nouveau contrat est en cours de négociation avec l'entreprise qui a développé la base de données, principalement pour mettre à jour certaines clauses du contrat via une campagne de promotion par correspondance, et pour intégrer un répertoire d'experts sur le nouveau site du CAR/ASP.

2. Sensibiliser, informer et éduquer en produisant des dessins animés, des infographiques, etc. sur la biodiversité dans la Méditerranée.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de dessins animés produits d'ici 2017 (Base: 2; Cible: 4 (2 plus); Atteint: 1)

Un film d'animation sur l'approche écosystémique a été élaboré, visionné et diffusé lors de deux événements importants:

- L'atelier sur l'interface Science-Politique en relation avec le groupe de Biodiversité organisé dans le cadre du Forum AMP (28 novembre 2016, Tanger, Maroc).
- La réunion du Groupe de correspondance sur la surveillance (CORMON), la biodiversité et la pêche (28 février et 1er mars 2017, Madrid, Espagne).

Un nouveau film sera produit d'ici 2017.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre des infographies produites d'ici 2017 (Base: 1; Cible: 3 (2 plus); Atteint: 1)

Un film infographique sur le rôle écologique des herbiers de Posidonie a été produit (pas encore diffusé). Un autre film infographique sera produit.

Thème Principal 2: Biodiversité et Ecosystèmes

Résultat stratégique 3.1: *Consolider la mise en œuvre régionale des obligations dans le cadre de la Convention de Barcelone, ses Protocoles y relatifs et d'autres instruments.*

Produit Principal 3.1.1: *Mise en place et mise en œuvre d'un réseau global cohérent d'AMP bien gérées, y compris d'ASPIM, afin d'atteindre l'objectif 11 d'Aichi en Méditerranée*

1. Mettre en place un groupe d'experts ad hoc sur les questions de ZPM dans le cadre du Protocole ASP/BD

Indicateurs (cibles 2016-2017): Le groupe d'experts ad hoc d'AMP de la Méditerranée se réunit régulièrement, au moins une fois par an (Base: 0; Cible: 1; Atteint: Réunion prévue pour la fin de 2017).

Le CAR/ASP a entamé, lors du Forum des AMP de 2016 (Tanger, Maroc, du 28 novembre au 1^{er} décembre), une réflexion sur la conception et la raison d'être de la création du groupe ad hoc d'experts sur les AMP méditerranéennes, en consultation avec les organisations régionales compétentes. La raison d'être et les termes de référence de ce groupe consultatif sont présentés pour discussion et approbation par la présente réunion.

2. Maintenir, mettre à jour et améliorer la base de données relative aux ZPM dans la Méditerranée (MAPAMED), y compris les inventaires régionaux pertinents et les systèmes de conservation de sites d'intérêt ; et développer un rapport sur l'état d'avancement ZPM de 2016.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de données géo-référencées confirmées par les Parties contractantes et mises à jour sur la base de données d'ici 2016 (Base: 0; Cible: 22; Atteint: 16).

Des données géo-référencées sur l'extension des AMP ainsi que des données qualitatives sur leur gestion ont été collectées par le CAR/ASP et MedPAN et ont permis la mise à jour de l'ensemble des données MAPAMED à partir de 2016. Les données ont été analysées et un dépliant des principaux résultats a été produit et diffusé lors du Forum des AMP de 2016, ainsi qu'une affiche montrant la répartition des AMP en Méditerranée.

3. Organiser le Forum Méditerranéen des ZPM 2016 (seconde édition) en collaboration avec MedPAN et d'autres partenaires.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de participants au Forum AMP de 2016 (Base: 200; Cible: 300; Atteint: 300)

Le Forum des Aires Marines Protégées de Méditerranée (Tanger, Maroc, 28 novembre-1 décembre), organisé par MedPAN, CAR/ASP et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, a rassemblé environ 300 acteurs clés impliqués dans le milieu marin (représentants des agences nationales de l'environnement, de la pêche et du tourisme, des gestionnaires des terres, des scientifiques, des organisations non gouvernementales et de la société civile, des acteurs économiques locaux et des institutions méditerranéennes et internationales) venant de 33 pays.

Les participants au Forum ont partagé leurs expériences, ont discuté et développé un programme de travail commun pour améliorer, d'ici 2020, la protection de la mer Méditerranée. Ce Forum a été l'occasion d'une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Feuille de route des AMP de 2012 et permis de proposer de nouvelles recommandations pour relever les défis auxquels sont confrontées les AMP, en particulier ceux liés aux changements climatiques, avec une vision intégrée et à long terme (la Déclaration de Tanger).

Produit Principal 3.1.2: *Identification et mise en œuvre des mesures de gestion les plus cohérentes fondées sur les zones en coopération avec les organisations mondiales et régionales pertinentes, via des instruments mondiaux et régionaux (ASPIM, FRA, PSSA, etc.), y compris pour la conservation des ZADJN, prenant en compte les informations sur les ZIEB méditerranéennes.*

1. Soutenir les Parties Contractantes pour qu'elles travaillent ensemble dans la planification de mesures de gestion adaptées aux différentes sous-régions pour améliorer l'état environnemental des ZAJN ou les limites d'autorité n'ont pas encore été définies, en tenant compte des outils et des cadres juridiques disponibles, y compris le trafic maritime, les réglementations des pêcheries, les ASP et la gestion multilatérale des ASPIM.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Collecte dans les documents de données sur les pressions et les impacts dans les Zones Au-delà de la Juridiction Nationale (ZAJN) ou où les limites des juridictions n'ont pas encore été définies (Base: 0; Cible: 2 sous-régions; Atteint: 3 sous-régions)

Les documents générés par le projet MedOpenSeas ont été édités et publiés en ligne pour 3 sous-régions, la Méditerranée occidentale (Mer d'Alboran), l'Adriatique (Mer Adriatique) et la

Méditerranée centrale (Canal de Sicile), sur leur écologie, les principales espèces vulnérables (les poissons cartilagineux, les tortues, les oiseaux marins, les cétacés), les ressources maritimes et les pressions et les impacts connexes dans ces zones, y compris les aperçus de pêche pour chacun d'eux.

Une compilation de SIG développée avec des données et des métadonnées suivant la norme INSPIRA et incluant des caractéristiques, des biota, des aires marines et des pressions qui englobent les Zones Au-delà de la Juridiction Nationale (ZAJN), a notamment augmenté au cours de la période biennale atteignant jusqu'à présent plus de 160 couches géoréférencées. Ils sont hébergés sur les bases de données CAR/ASP et sont prêts à être inclus dans les portails cartographiques en ligne.

Un document de synthèse sur les points juridiques à prendre en compte pour la protection de *la diversité biologique marine* Au-delà de la Juridiction Nationale a été préparé: *WG.431 / Inf.9 Rev. 1 Note sur le cadre légal relatif à la protection de la diversité biologique marine dans les zones de la mer Méditerranée situées au-delà des juridictions nationales (BAJN) ou pour lesquelles les limites de souveraineté ou de juridiction n'ont pas encore été définies.*

Un document de soutien sur les options de gestion existantes pour les grandes aires marines, entrepris dans le cadre d'un examen global, a été produit: *WG.431 / Inf.10 Meilleures pratiques et études de cas relatives à la gestion des grandes aires transfrontalières maritimes: options pour la préparation de propositions conjointes pour inclusion dans la liste des ASPIM conformément à l'article 9 du protocole ASP / BD.*

Indicateurs (Cibles 2016-2017): les échanges entre les Parties et les rencontres sur les capacités personnalisées ont été organisés pour différentes sous-régions avec des informations des Zones d'Importance Écologique ou Biologique (ZIEB) disponibles (Base: 0; Cible: 2 sous-régions; Atteint: 1 réunion de capacité facilitée pour 4 sous-régions).

L'organisation d'une réunion sur la capacité de l'Initiative d'Océan Durable (SOI) avec la CBD pour la planification et l'aménagement de l'espace marin en Méditerranée a été lancée (proposition du Secrétariat de la CBD projetée pour le printemps 2018).

Résultat stratégique 3.2: Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices pour la conservation des écosystèmes et de la biodiversité marine et côtière

Principaux résultats 3.2.1: Mettre en œuvre et à jour des Plans d'Action Régionaux pour la conservation des espèces menacées et en danger dans la Méditerranée et les habitats-clés, concernant l'introduction d'espèces, ainsi que le Plan d'action et la stratégie méditerranéenne concernant la gestion des eaux du ballast des navires, afin d'arriver à un bon état écologique

1. Mettre en œuvre la Stratégie régionale pour la conservation du phoque moine en Méditerranée et mise à jour du Plan d'action pour les cétacés.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre d'activités mises en œuvre planifiées dans le cadre de la Stratégie régionale du phoque moine et un plan d'action des cétacés actualisé 2016-2017 et des calendriers de mise en œuvre (Base: 0; Cible: 3 activités; Atteint: 3)

Le CAR/ASP examine une proposition intitulée "Vers des initiatives de conservation basées sur le lieu des phoques moine méditerranéens dans la mer Ionienne", soumise par l'Institut de recherche de Tethys et soutenue par le point focal de la **Grèce**.

Un nouveau Mémoire d'Accord entre le Secrétariat permanent de l'Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la Méditerranée et de la zone atlantique contiguë (ACCOBAMS) et le CAR/ASP a été signé en mars 2017, y compris une mise à jour du programme de travail conjoint.

Le CAR/ASP a soutenu la mise en œuvre des études suivantes:

- La télémétrie par satellite appliquée au rorqual commun en mer Méditerranée réalisée par "l'Institut de recherche Tethys" autour de l'île de Lampedusa (Italie).
- Une étude de photo-identification sur la population des grands dauphins dans la baie de Bizerte (au nord de la Tunisie) réalisée par l'Association tunisienne pour la taxonomie
- Projet tunisien sur les dauphins: la taille de la population et l'utilisation de l'habitat pour les grands dauphins et les dauphins communs le long du nord de la **Tunisie**, en cours de réalisation par "L'Association Nationale du Développement Durable et de la Conservation de la Vie Sauvage".
-

Le CAR/ASP soutient en collaboration avec le Secrétariat d'ACCOBAMS le fonctionnement de la base de données méditerranéenne sur les échouages de cétacés (MEDACES).

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet ACCOBAMS-CGPM sur l'atténuation de l'interaction entre les espèces marines menacées et les activités de pêche, le CAR/ASP, en tant que partenaire de ce projet, coordonne la réalisation des deux actions pilotes suivantes:

- Pêche pélagique à la senne coulissante à Kélibia;
- Pêche à la palangre de fond et de surface dans le Golfe de Gabès.

Dans le cadre de la deuxième composante du projet mentionné, le CAR/ASP a collaboré, avec le Secrétariat d'ACCOBAMS et la Direction Générale des Pêches et l'Aquaculture (**Tunisie**) à l'organisation d'un atelier de formation sur «l'Observation des Baleines -Pescatourisme» à Tunis, les 13 et 14 Mars 2017.

A la suite de la finalisation du Plan d'action national pour la conservation des mammifères marins en Egypte en 2012, le CAR/ASP a organisé avec la collaboration de l'Agence Égyptienne des Affaires Environnementales (EEAA) et du Secrétariat d'ACCOBAMS, la première étude de terrain sur les cétacés dans les eaux méditerranéennes égyptiennes . L'étude a été réalisée en avril 2016, dans la région de Damietta (partie de la région du delta du Nil).

2. Échanger l'expérience et l'information entre les sites de nidification des tortues marines gérés et surveillés

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de sites de nidification de tortues marines gérés et surveillés contribuant à l'expérience et à l'échange d'informations (Base: 0; Cible: 2 sites; Atteint: 2).

Le CAR/ASP soutient les activités suivantes:

- La surveillance et la conservation des tortues marines et de leurs habitats en **Albanie**, 2016: les principales actions ont été axées sur le suivi des prises accidentelles, la collecte de données, le renforcement des capacités, l'éducation et la sensibilisation.
- La surveillance de la nidification des tortues marines (Île de Kuriat, **Tunisie**).
- Amélioration des conditions et du fonctionnement du centre de soins à Monastir (**Tunisie**).

Indicateurs (Objectifs 2016-2017): Un nombre de protocoles définis sur les méthodologies standardisées pour estimer les paramètres démographiques des populations de tortues marines (Base: 0; Cible: 1 Protocole; Atteint: 1).

Lignes Directrices pour standardiser les méthodologies pour estimer les paramètres démographiques des populations des tortues marines en Méditerranée sont élaborées et présentées sous forme de document d'information UNEP (DEPI) / MED WG.431/Inf.5.

3. Mettre à jour le Plan d'action des oiseaux pour inclure les 25 espèces de l'annexe II au protocole ASP/BD

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre d'espèces d'oiseaux incluses dans le Plan d'action pour la conservation des oiseaux (Base: 15; Cible 25 espèces; Atteint: 25)

Le Projet de mise à jour du Plan d'Action pour la Conservation des espèces d'Oiseaux Marins et Côtiers listées en Annexe II au Protocole relatif aux Aires Spécialement Protégées et à la Diversité Biologique en Méditerranée, qui comprend une mise à jour sur les 25 espèces, est présenté comme document de travail UNEP (DEPI) / MED WG.431 / 5.

4. Mettre à jour le répertoire des experts nationaux, régionaux et internationaux en conservation des poissons cartilagineux

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de nouvelles entrées / mises à jour effectuées sur le répertoire des experts nationaux, régionaux et internationaux dans la conservation des poissons cartilagineux (Base: 0; Cible: 20 nouvelles entrées / mises à jour; Atteint: 0)

La base de données des experts en cours de développement mettra toutes les informations à jour dans le cadre d'une campagne par courrier électronique afin de préciser davantage le domaine d'expertise des experts existants dans la base. En outre, le nouveau site du CAR/ASP devrait permettre l'enregistrement de nouveaux experts. Tout cela sera préparé via un contrat avec l'entreprise qui a élaboré le système de la base de données et un appel d'offres pour le nouveau site web du CAR/ASP.

5. Promouvoir les propositions de recherche existantes élaborées dans le cadre du Plan d'action sur la conservation des poissons cartilagineux aux organismes de financement; développer des propositions similaires pour le bassin Levantin

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de propositions de recherche développées dans le cadre du Plan d'action pour les poissons cartilagineux (Base: 0; Cible: 1 proposition de recherche; Atteinte: 0)

Le CAR/ASP assiste la **Turquie** à élaborer le plan d'action national pour la conservation des poissons cartilagineux. Un atelier national s'est déroulé le 10 mars 2017 à Istanbul pour établir les grandes lignes du PAN.

6. Mettre à jour les informations concernant la distribution de prairies / habitats coralligènes et autres habitats prioritaires (MedGIS)

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre d'habitats prioritaires pour lesquels les couches d'information géo-référencées ont été mises à jour (Base: 0; Cible: 2 habitats prioritaires; Atteint: 2)

Toutes les cartes produites dans le cadre du projet Medkeyhabitats concernant la répartition des habitats marins clés et en particulier les herbiers de Posidonie et les peuplements coralligènes ont été mises en ligne sur le PMB et peuvent être trouvées sur l'adresse: <http://data.medchm.net>

Un questionnaire sera envoyé aux Parties Contractantes pour recueillir des cartes de la répartition des herbiers/ habitats coralligènes et autres habitats prioritaires à mettre en ligne sur le PMB et une connexion sera effectuée avec d'autres services en ligne fournissant des informations de cartographie des habitats marins clés en Méditerranée.

7. Compléter et réviser le répertoire des spécialistes et des laboratoires, des institutions et des organisations travaillant sur les habitats marins clés ainsi que sur les espèces non indigènes dans la région méditerranéenne.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de nouvelles entrées / mises à jour effectuées sur le répertoire des spécialistes et des organisations travaillant sur les habitats marins clés et les espèces non indigènes dans la région méditerranéenne (Base: 0; Cible: 60 nouvelles entrées / mises à jour; Atteint: 0)

La base de données des experts en cours de développement mettra toutes les informations à jour dans le cadre d'une campagne par courrier électronique afin de préciser davantage le domaine d'expertise des experts existants dans la base. En outre, le nouveau site du CAR/ASP devrait permettre l'enregistrement de nouveaux experts. Tout cela est préparé via un contrat avec l'entreprise qui a développé le système de la base de données et un appel d'offres pour le nouveau site du CAR/ASP.

8. Réviser la liste de référence des types d'habitats marins et côtiers pour la région méditerranéenne, compte tenu des assemblages sombres.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de listes de référence des types d'habitats marins et côtiers pour la région méditerranéenne qui tiennent compte des assemblages sombres (Base: 0; Cible: 1 liste de référence; Atteint: 1)

Comme décidé par la dernière réunion des Parties Contractantes de Barcelone (Athènes, 2016), le CAR/ASP a lancé la mise à jour de la Liste de référence des types d'habitat marin et côtier pour la région méditerranéenne, en tenant compte des habitats obscures. La mise à jour devrait également être conforme au processus EcAp. Le projet de liste de référence a été examiné lors d'une réunion ad hoc tenue à Blanes, en Espagne, les 22 et 23 février 2017 en présence d'un certain nombre d'experts méditerranéens et d'organisations partenaires régionales (CGPM, UICN-Med, OCEANA et ETC / BD). Le projet de liste de référence des types d'habitats marins et côtiers pour la région méditerranéenne est présentée dans le document UNEP (DEPI) / MED WG.430 / 6.

9. Maintenir et développer davantage la base de données sur les espèces exotiques envahissantes marines en Méditerranée (MAMIAS)

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de bases de données régionales en ligne sur les espèces marines exotiques envahissantes en mer et pleinement opérationnelles (Base: 0; Cible: 1

base de données régionale; Atteinte: 1)

La base de données MAMIAS a été mise à jour jusqu'en septembre 2016 et une autre mise à jour est actuellement en cours. Le CAR/ASP s'efforce de signaler les occurrences d'espèces exotiques envahissantes en Méditerranée permettant aux citoyens de contribuer aux premières détections de nouveaux envahisseurs.

Depuis le mois d'octobre 2016, MAMIAS est devenu un partenaire de données pour l'EASIN (le Réseau européen d'information sur les espèces exotiques) qui est une plate-forme développée par le Centre commun de recherche de la Commission européenne qui permet d'accéder facilement aux données sur les espèces exotiques signalées en Europe.

Produit principal 3.2.2: *Développement/mise à jour et diffusion de lignes directrices et autres instruments pour la conservation des espèces méditerranéennes côtières et marines en voie de disparition et menacées, des habitats clés, pour le contrôle des espèces non indigènes et la prévention et la gestion des aires marines et côtières protégées.*

1. Développer les lignes directrices pour les programmes de contrôle à long terme destinés aux plages de nidification des tortues de mer et normaliser les méthodes de surveillance pour les plages de nidification et les aires d'alimentation et d'hivernage.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre des lignes directrices pour les programmes de surveillance à long terme pour les plages de nidification des tortues marines et standardiser les méthodes de surveillance pour les plages de nidification, et les zones d'alimentation et d'hivernage. élaborées (Base: 0; Cible: 1 Lignes directrices; Atteint: 1

Les lignes directrices pour les programmes de surveillance à long terme pour les plages de nidification des tortues marines et standardiser les méthodes de surveillance pour les plages de nidification, et les zones d'alimentation et d'hivernage sont élaborées et présentées sous forme de document d'information UNEP (DEPI) / MED WG.431 / Inf.4

2. Développer des lignes directrices pour établir des inventaires et surveiller les assemblages sombres

a) Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de lignes directrices pour l'inventaire et le suivi des assemblages sombres élaborés (Base: 0; Cible: 1 Lignes directrices; Atteint: 1)

Le CAR/ASP a collaboré avec OCEANA (partenaire du plan d'action "Habitats obscures") pour préparer un projet de document décrivant les lignes directrices de base pour l'inventaire et la surveillance des «Habitats obscures» méditerranéens (grottes et peuplement en haute mer), dans le cadre du Plan d'action pour la conservation des habitats et des espèces associés aux monts

sous-marins, grottes et canyons sous-marins, aux fonds durs aphotiques et phénomènes chimio-synthétiques en Méditerranée. L'objectif des lignes directrices est de procéder à un recensement des principales méthodes utilisées pour l'inventaire et le suivi des habitats obscures en Méditerranée et pour mieux comprendre leurs avantages, leurs limites et leurs conditions d'utilisation.

Le projet de document a été présenté et discuté avec les experts méditerranéens concernés lors de la réunion ad hoc pour mettre à jour la liste de référence des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt de conservation en Méditerranée et distribué à un nombre d'experts en «habitats obscures» qui ont fourni des commentaires et des suggestions. Le projet de lignes directrices est présenté dans le document UNEP (DEPI) / MED WG. 431 / Inf.12.

3. Diffuser les outils techniques pour l'analyse d'écarts et la planification des systèmes MPA et faciliter l'échange d'expériences et des meilleures pratiques.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de bénéficiaires (organismes méditerranéens chargés des AMP et planificateurs individuels) ayant reçu l'ensemble des outils techniques pour l'analyse des lacunes et la planification du système d'AMP (Base: 0; Cible: 50 destinataires; Atteint: 0) -
Activité En cours

Le CAR/ASP est en train d'élaborer un petit guide pratique sur l'analyse des lacunes et la planification des systèmes d'AMP adapté au contexte méditerranéen à utiliser par les planificateurs et les décideurs des pays méditerranéens et les autres parties prenantes impliquées dans les processus de planification des AMP, sur la base des outils techniques disponibles les plus récents, la littérature et les meilleures pratiques développées au niveau international. Ce guide sera prêt d'ici juillet 2017 et sera disponible en anglais et en français.

Produit principal 3.2.3: *Application de la Planification Spatiale Marine (MSP) et de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) à des zones sélectionnées à un niveau pilote, reliant les aires de mers ouvertes et côtières soumises à de grandes pressions. Utilisation possible des informations sur les zones EBSA à cette fin.*

1. **Appliquer la planification de l'espace marin (MSP) et la gestion intégrée des zones côtières (ICZM) dans une zone sélectionnée, y compris les des Zones d'Importance Ecologique ou Biologique (ZIEB) visant à identifier les options de gestion spatiale les plus pertinentes au niveau pilote.**

Indicateurs (Cibles 2016-2017): L'élaboration du projet de la planification de l'espace marin en coopération avec les CAR et les partenaires pertinents est présentée aux représentants des Parties (Base: 0; Cible: 1; Atteint: Production finale sous la responsabilité du CAR / PAP).

Un soutien a été offert au cours de la période biennale aux réunions du cadre conceptuel de la planification de l'espace marin organisées par le CAR / PAP, fournissant des arguments sur le cadre technique et juridique en faveur de la convenance d'inclure les zones au large dans le cadre conceptuel de la planification de l'espace marin.

Une compilation a été élaborée dans un document d'information pour les Parties sur la planification de l'espace marin liée au protocole ASP/BD et aux zones maritimes au large: Planification spatiale marine et protection de la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) en Méditerranée, WG.431 / Inf.8.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): ombre de projets pilotes de la planification de l'espace marin tenant compte des zones côtières et des zones maritimes au large sujettes à des pressions majeures (Base: 0; Cible: 1; Atteint: 1)

Le financement GEF achevé pour le projet pilote de la planification de l'espace marin de l'Adriatique du PNUE / PAM comprenant les Zones d'Importance Écologique ou Biologique (ZIEB) du "Sud-Adriatique- Canal Ionien", bénéficiant au Monténégro et à l'Albanie et mis en œuvre par plusieurs CAR.

Résultat Stratégique 3.3: Consolider l'application nationale des mesures de législations, de stratégies et de politiques de conservation de la biodiversité.

Produit principal 3.3.1: *Développement/mise à jour de PAN pour la conservation des espèces méditerranéennes en voie de disparition et menacées et des habitats clés et sur l'introduction d'espèces et les espèces envahissantes*

1. Soutenir les pays pour mettre à jour/développer de nouveaux PAN PAS BIO sur la biodiversité, y compris la conservation des espèces méditerranéennes menacées et en danger et les habitats-clés conformément à l'EcAp, les Objectifs Aichi et le Protocole de Nagoya, incorporant les actions prioritaires du Plan d'Action Régional de la CPD et les domaines d'action prioritaires de l'adaptation au changement climatique.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de pays soutenus pour mettre à jour / développer de nouveaux PAN/ PAS BIO sur la biodiversité, y compris pour la conservation des espèces et des habitats clés en voie de disparition et menacés de la Méditerranée, et les ESN, conformément aux cibles EcAp et Aichi (Base: 0 Cible: 4 pays, dont 3 pays concernant les ESN; Atteint: 4)

Le CAR/ASP aide l'**Egypte** à élaborer les plans d'action nationaux suivants:

- PAN pour la conservation de la végétation marine NAP pour la conservation des tortues marines;

- PAN pour la conservation des tortues marines
- PAN concernant l'introduction des espèces et les espèces invasives.

Un soutien a également été offert à **Chypre**, au **Liban** et à **Israël** pour l'élaboration de leurs PAN concernant l'introduction d'espèces et les espèces invasives.

A la suite d'une demande de point focal turc, le CAR/ASP a soutenu TUDAV pour l'organisation d'un atelier sur le poisson-lion dans la Méditerranée orientale (Antalya, Turquie, 9-10 février 2017). Les problèmes et les nouvelles solutions ont été discutés.

2. Soutenir les Parties Contractantes et les partenaires dans la production et la publication de documentation scientifique pertinente, contribuant à la mise à jour des connaissances et la consolidation des actions de conservation entreprises en faveur de la conservation des espèces énumérées à l'Annexe II du Protocole ASP/BD.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de Parties contractantes et partenaires ont aidé à produire des documents scientifiques pertinents soutenant l'élaboration de PAN sur la conservation des espèces répertoriées (Base: 0; Cible: 2 Parties contractantes / Partenaires; Atteint: 1)

Le CAR/ASP a soutenu une étude sur le suivi de la population des dauphins communs autour des îles de Corfou, Paxos / AntiPaxos, Lefkada, Ithaki / Kephallonia (**Grèce**). Cette activité a été mise en œuvre dans le cadre du projet Dauphin Ionien.

Produit principal 3.3.2: *Développement et mise en œuvre de mesures nationales pour renforcer la protection et la gestion des sites marins et côtiers pertinents, en particulier ceux contenant des habitats et des espèces menacés (y compris les habitats en mer profonde)*

1. Effectuer une caractérisation écologique de deux sites marins appropriés à être déclarés des ZPM au Liban.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre d'aires marines caractérisées écologiquement au Liban (Base: 0; Cible: 2; Atteint: 8)

La caractérisation écologique de trois sites écologiquement importants au **Liban**: Batroun, Medfoun et Byblos a été réalisée du 28 septembre au 7 octobre 2016, en collaboration avec le Ministère de l'environnement du Liban, le Conseil national de la recherche scientifique de Beyrouth, l'Université D'Alicante (Espagne) et de l'UICN-ROWA. Le rapport sur la caractérisation écologique est en cours de finalisation. En plus de ce qui précède, le projet de haute mer du Liban «Vers la conservation de la mer profonde au Liban» repose sur une demande du ministère de l'Environnement du Liban, conformément à sa stratégie relative aux aires marines protégées. Ce projet repose sur des données scientifiques recueillies, compilées et analysées par les partenaires du projet OCEANA, UICN et CAR/ASP, des représentants du Ministère de l'Environnement avec le soutien du CNRS-L (partenaire scientifique), de la CGPM et de l'ACCOBAMS et financé par la Fondation MAVVA.

Le projet “Deep-Sea **Lebanon**” a conclu une expédition d'un mois en haute mer (octobre 2016) portant sur cinq systèmes de canyon, dans des zones précédemment non étudiées au Liban, atteignant une profondeur record de 1050,9 m. Au total, plus de 200 espèces ont été observées, y compris de nouveaux records pour la Méditerranée qui n'avaient été trouvés que dans l'océan Atlantique et dans les régions polaires. Tout au long de l'année 2017, toutes les données recueillies seront étudiées et analysées en collaboration avec des experts nationaux et internationaux afin de concevoir des propositions d'AMP axées sur la science et des mesures éco-systémiques qui seront discutées dans plusieurs ateliers pour parvenir à un consensus pour les AMP finales et les plans de gestion.

On s'attend à ce que les futures désignations d'AMP entraînent des avantages substantiels pour les autorités nationales ainsi que des gains économiques pour les communautés locales. En outre, compte tenu du manque d'informations scientifiques sur les eaux profondes, le projet contribuera également considérablement à améliorer la description et l'information disponibles sur les habitats des eaux profondes méditerranéennes, dans le cadre du processus de mise en œuvre du Plan d'action pour les habitats obscurs.

2. Effectuer des évaluations écologiques et / ou socio-économiques des parties prenantes au besoin et élaborer des plans de gestion pour trois nouvelles AMP en Egypte, au Maroc et en Tunisie.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de plans de gestion pour les AMP futures / nouvellement créées (Base: 0; Cible: 3; Atteint: 0) - Activité en cours et prévue pour 2018.

Le processus d'élaboration d'un plan de gestion pour la future AMP de Jbel Moussa au Maroc a débuté en novembre 2016. Une réunion initiale réunissant les principales parties prenantes au niveau local a été organisée pour la première semaine d'avril 2017 à Tanger. L'élaboration des plans de gestion pour deux AMP en **Egypte** (AMP de Sallum) et en **Tunisie** (partie nord-est des îles Kerkennah) devraient commencer au cours du deuxième semestre de 2017.

Au cours du second semestre de 2015, le CAR/ASP a complété le projet quinquennal MedMPAnet (Projet régional pour le développement d'un réseau méditerranéen d'aires marines et côtières protégées (AMP) grâce au renforcement de la création et de la gestion des AMP, mis en œuvre dans le cadre du projet MedPartnership et financé par la CE, AECID et FFEM. Ce projet visait principalement à aider les pays riverains méditerranéens dans la mise en place d'un réseau écologiquement cohérent d'aires marines protégées (AMP) dans la région. Il a été abordé par l'identification et la caractérisation de sites marins adaptés pour devenir des AMP, ainsi que par des projets de démonstration pour la création et la planification des AMP, y compris la participation des parties prenantes et les mécanismes de financement durable.

Le projet a permis l'identification, l'élaboration de listes et la caractérisation écologique de 24 aires prioritaires d'intérêt pour la conservation en Croatie, au Liban, au Maroc et au Monténégro. Il a apporté son soutien à la conception, à la caractérisation écologique et socioéconomique, au zonage et à la gestion de 4 nouvelles AMP en **Albanie (Porto Palerme)**, en **Algérie (Réghaia)**, au **Maroc (Cap des Trois Fourches)** et en **Tunisie (les îles Kuriat)**. Des plans d'affaires ont été élaborés pour les 3 manifestations en Albanie, en Algérie et en Maroc. En outre, des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP ont été effectuées au moyen d'ateliers de formation régionaux et nationaux, de formation continue, de projets à petit financement, et des outils techniques et des lignes directrices.

Les efforts du projet MedMPAnet ont conduit à la déclaration ou au lancement de processus de déclaration de 7 AMP (totalisant une surface de 98 411 ha d'eaux marines), à savoir: **Porto Palermo (Albanie)**, **Réghaia (Algérie)**, **Ras Chekaa et Naqoura (Liban)**, **Ain Al-Ghazala et Golfe de Bomba (Libye)**, **Cap des Trois Fourches (Maroc)** et **les Îles Kuriat (Tunisie)**.

Les résultats et les réalisations du projet ont été présentés lors d'un atelier final qui a eu lieu à Tunis (Tunisie) du 17 au 18 novembre 2015. Les meilleures pratiques et les leçons apprises ont également été discutées lors d'une table ronde spécialisée et compilées dans une publication finale:http://www.racspa.org/sites/default/files/doc_medmpanet/final_docs_regional/71_medmpa_net_project_lessons_learned.pdf.

Produit principal 3.3.3: *Intégrer les actions pour la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans les CAMP et autres projets de mise en œuvre du Protocole GIZC et l'Évaluation d'Impact environnemental Stratégique*

1. Consolider l'activité relative aux ASPIM dans le département du Var

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre d'ASPIM dotés d'une approche de la gestion territoriale et de bonnes pratiques environnementales (Base: 0; Cible: 2 ASPIM; Atteint: 1 ASPIM)

L'initiative "Archipel d'excellence" mise en place dans le cadre du programme PAC **France** Var est en train d'entreprendre une action visant à réduire la pollution lumineuse sur l'île de Porquerolles (fait partie du parc national Port-Cros et ASPIM depuis 2001).

2. Capitaliser et valoriser les résultats de l'étude ASPIM dans le département du Var

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de bénéficiaires ayant reçu la méthodologie standard sur la gestion territoriale et les bonnes pratiques environnementales (Base: 0; Cible: 30 bénéficiaires; Atteint: 0)

Un produit de communication mettant en évidence les réalisations de l'initiative "Archipel d'Excellence" dans les ASPIM du Département Var sera produit par le CAR/ASP en collaboration avec le PAP/RAC et l'équipe du projet PAC France. Ce produit vise à promouvoir

cette initiative au sein d'autres AMP et ASPIM et est prévue pour septembre 2017.

3. Conserver les espèces mineures (PAC en Italie)

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de programmes de surveillance pour les espèces marines menacées ou en danger préparés et mis en œuvre au sein de PAC en Italie (Base: 0; Cible: 2 programmes de surveillance; Atteint: 0)

les lignes directrices ont été transmis à l'Unité de gestion de CAMP en Italie.

Résultat stratégique 3.4: Surveiller, inventorier et évaluer la biodiversité, en mettant l'accent sur les espèces menacées et en danger, les espèces non indigènes et les habitats-clés.

Produit principal 3.4.1: *Développement et mise en œuvre de programmes de surveillance pour les espèces et habitats clés ainsi que les espèces envahissantes, comme stipulé dans le PISE, y compris sur l'efficacité des aires marines et côtières protégées et sur les impacts du changement climatique*

4. Exécuter en 2017 l'examen périodique ordinaire de trois ASPIM: la Réserve marine du Banc des Kabyles (Algérie), les îles Habibas (Algérie) et l'aire marine protégée de Portofino (Italie). Utiliser l'examen afin d'évaluer en profondeur l'efficacité de la gestion.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre d'ASPIM ayant subi le processus d'examen ordinaire des ASPIM en 2017 (Base: 0; Cible: 3 ASPIM; Atteint: 3 ASPIM)

Le CAR/ASP a collaboré au début de l'année 2017 avec les autorités compétentes en Algérie et en Italie afin d'effectuer l'examen périodique ordinaire de la Réserve Naturelle du Banc des Kabyles et des îles Habibas (Algérie) et de l'aire marine protégée de Portofino (Italie).

5. Finaliser le format d'examen des ASPIM et l'adapter aux ASPIM transfrontalières et/ou dans les ZAJN

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de formats d'examen des ASPIM adaptés aux ASPIM transfrontalières et / ou des Aires au-delà de la juridiction nationale (ZAJN) disponibles en ligne (Base: 0; Cible: 1 format d'évaluation; Atteint: 1 format)

L'examen a été effectué selon la procédure adoptée par les Parties contractantes en 2008 et a permis de tester et d'améliorer une nouvelle procédure, proposée pour discussion et approbation par la présente réunion. Bien que finalisée, une version électronique de la nouvelle procédure sera mise à disposition et permettra le suivi de l'évolution des ASPIM dans leurs examens ordinaires répétitifs.

6. Evaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de route sur les AMP par les Parties contractantes

a) Indicateurs (Cibles 2016-2017): Proportion d'activités du Programme régional de travail sur les MCPA, visant à atteindre la cible 11 d'Aichi, initiée par les pays méditerranéens (Base: Non-étudiée, cible: 70%; Atteint: en cours)

Le CAR/ASP prépare un projet de rapport sur l'évaluation de la mise en œuvre du programme de travail régional de 2009 sur les MCPA soutenu par la Feuille de route 2016 sur les AMP, en vue de sa présentation à la présente réunion et, finalement, à la réunion ordinaire des points focaux du PAM de 2017 Et la COP 20 pour information.

Le CAR/ASP, le CGPM et ACCOBAMS, compte tenu de la relation étroite entre les trois événements, qu'ils ont prévu d'organiser en 2015 sur la conservation des zones d'intérêt spécial en Méditerranée et en Mer Noire, ont accepté de combiner ces événements lors d'une réunion conjointe à laquelle leurs points focaux respectifs et / ou experts ont été invités à partager leur expérience et leurs connaissances disponibles sur la pertinence de la conservation des aires marines. La réunion conjointe a eu lieu à Gammarth (**Tunisie**) du 9 au 12 juin 2015 et a été faite de:

- la Conférence du CAR/ASP sur les ASPIM;
- le Groupe de travail du CGPM sur les aires marines protégées;
- l'Atelier ACCOBAMS sur l'efficacité des AMP contenant des habitats critiques pour les cétacés.

Produit principal 3.4.3: *Les indicateurs communs de l'EcAp relatifs à la biodiversité et les espèces non indigènes surveillées à travers l'IMAP dans les AMP et les ASPIM, et les ensembles de données pertinents sont établis.*

Indicateurs (Cibles 2016-2017): non définis

Dans le cadre du projet EcAp-MEDII, le CAR/ASP est mandaté de soutenir les Parties contractantes du sud de la Méditerranée (Algérie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc et Tunisie) dans la mise à jour / développement de leur programme national de surveillance. Sur la base des recommandations de l'IMAP, les Parties contractantes, tout en mettant à jour leurs programmes nationaux de surveillance, doivent inclure la surveillance de la liste de référence des espèces et des habitats avec au moins deux zones de surveillance, une dans une zone à basse pression (par exemple: Aire Marine Protégée / Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) et l'autre dans une zone à forte pression liée à l'activité humaine.

Produit principal 3.4.4 *L'inventaire des écosystèmes côtiers et marins vulnérables et fragiles et l'évaluation de la sensibilité et des capacités d'adaptation des écosystèmes côtiers et marins aux*

changements dans les conditions de la mer ainsi que le rôle des services qu'ils fournissent développés.

1. Mise en œuvre du projet Medkeyhabitats financé par la fondation MAVA

Indicateurs (Cible 2016-2017): non définis

Dans le cadre du projet MedKeyHabitats, le CAR/ASP a poursuivi la mise en œuvre des activités prévues pour l'objectif 1 relatives à l'inventaire et la cartographie des habitats marins clés dans les pays concernés:

Maroc: La cartographie des communautés biologiques a été réalisée en septembre 2015 dans l'ensemble de l'aire marine incluse entre Belyounech et Punta Ciress aux profondeurs de 40 m. Cette cartographie a été effectuée essentiellement à l'aide d'enregistrements vidéo pris par un ROV et en utilisant une caméra remorquée en cas de courants forts. Une réunion s'est tenue en mai 2016 avec Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) pour présenter les résultats de l'activité de cartographie, l'installation d'un réseau de surveillance et pour discuter du suivi à donner pour la protection du patrimoine naturel de la SIBE Jbel Moussa. Le CAR/ASP a proposé l'élaboration d'un plan de gestion du site dans le cadre du projet MedMPAnet II.

Algérie: après la sélection du site pilote, la mission principale de cartographie a été réalisée en juin 2016 dans l'île de Rachgoun. Pour atteindre les objectifs principaux de la mission (cartographie, mise en place d'un système de surveillance pour les herbiers de posidonie et les peuplements coralligènes), le choix des stations d'étude a été réalisé afin d'obtenir une bonne représentation des habitats marins. Une attention particulière a été accordée aux herbiers de Posidonie (0-18 m de profondeur) et aux peuplements coralligènes (29-31 m). Une réunion de validation a eu lieu le 15 novembre 2016 avec le Ministère chargé de l'environnement, le Commissariat national du littoral et des représentants de l'administration locale (Ain Témouchent).

Tunisie: pour la cartographie du site pilote de Cap Negro-Cap Serrat, trois prospections ont été nécessaires pour couvrir la zone d'étude (15-29 octobre 2015, 14-22 novembre 2015, 16-21 mai 2016) pour la réalisation d'une étude bathymétrique et l'acquisition de données par sonar à balayage latéral. La mission de terrain pour les études biologiques, la réalité terrain et la mise en place des réseaux de surveillance a été réalisée du 11 au 20 décembre 2015. Une réunion de validation pour cette phase a eu lieu en octobre 2016 avec le ministère chargé de l'environnement et l'Agence de protection et d'aménagement du littoral.

Monténégro: après la mission d'études géophysiques (23-28 juillet 2015), la mission sur le terrain pour les études biologiques, la réalité terrain et la mise en place des réseaux de surveillance a été réalisée entre le 30 septembre et le 9 octobre 2015. Les études géophysiques et biologiques réalisées dans cette étude ont permis une description détaillée des caractéristiques géomorphologiques ainsi que des principaux habitats et espèces sur les deux sites pilotes (Ratac et Platamuni).

Pour plus de détails et pour télécharger le rapport des activités susmentionnées, visitez le site du CAR/ASP <http://rac-spa.org/publications#enmedkey>. Les cartes produites ont été mise en ligne sur le PMB et peuvent être trouvées sur le site: <http://data.medchm.net>. Un FSD a également été compilé pour chaque site et sera mis en ligne sur la nouvelle application Web FSD.

Communication et médias: l'unité du projet a mis en place une page spécifique sur le projet, ses activités et ses résultats sur le site web du CAR/ASP. Des pages spécifiques au projet ont été créées sur les réseaux sociaux (Facebook, Google + et YouTube). Presque toutes les activités de cartographie dans les pays ont été filmées et documentées. Une galerie de photos de plus de 1 200 photos de haute qualité a été mise en place.

Atelier de clôture: Afin de présenter les résultats du projet en particulier les résultats de l'Objectif 1 sur la cartographie de l'habitat marin clé et bénéficiant de la présence de plus de 300 participants, un atelier de clôture a eu lieu à l'occasion du Forum des aires marines protégées de Méditerranée de 2016 (du 28 novembre au 1er décembre 2016 à Tanger, au **Maroc**). Le projet a soutenu les points focaux nationaux ainsi que les scientifiques des pays impliqués dans le projet et les partenaires qui ont effectué le travail de cartographie. Pour cette occasion, le CAR/ASP a préparé un kit avec (i) une brochure résumant les activités du projet et les figures clés (ii) tous les rapports d'activités de cartographie sur un CD et (iii) des cartes de répartition de biocénoses marines dans les sites pilotes du projet. Le site pilote de jbel Moussa a été visité le premier jour du forum, car il a fait l'objet d'une activité de cartographie des habitats marin et, dans une deuxième phase, il sera soumis au développement du plan de gestion avec une approche participative. A cette fin, une exposition de 29 panneaux a été organisée pour mettre en évidence la biodiversité marine et socio-économique du site et exposée tout au long du forum. Cette exposition a été offerte à l'Université Mohammed V, partenaire local du projet. De plus, un calendrier pour 2017 avec des photos importantes des sites pilotes a été développé et distribué pendant le forum.

Publication: Afin de promouvoir les techniques / méthodologies standardisées adoptées dans le cadre de la Convention de Barcelone, les outils suivants ont été publiés et distribués sur le site du CAR/ASP à partir de décembre 2015:

- Manuel d'interprétation des types d'habitats marins pour la sélection des sites à inclure dans les inventaires nationaux des sites naturels d'intérêt pour la conservation;
- Méthodes standardisées pour l'inventaire et le suivi des peuplements coralligènes et maërl et des listes des peuplements des espèces coralligènes et principales à considérer

dans les inventaires et le suivi;

- Lignes directrices pour la standardisation des méthodes de cartographie et de surveillance des magnoliophytes marins en Méditerranée;
- Protocole pour l'établissement d'un suivi des herbiers de Posidonie.

Résultat Stratégique 3.5: *Fournir l'assistance technique et renforcer les capacités à l'échelle nationale, régionale et sous régionale pour consolider la mise en œuvre de politiques et assurer la conformité avec les législations nationales relatives à la biodiversité*

Produit principal 3.5.1: *Développement et mise en œuvre de programmes de renforcement des capacités liés au développement et à la gestion des aires marines et côtières protégées, à la conservation et la surveillance d'espèces marines et côtières en voie de disparition et menacées et des habitats clés et aux questions de surveillance liées au changement climatique et à la biodiversité, y compris des pilotes pour soutenir les efforts de mise en place et de mise en œuvre d'AMP et d'ASPIM*

1. Organiser des cours de formation spécifiques, des ateliers relatifs à la conservation et à la surveillance d'espèces marines et côtières méditerranéennes menacées et en danger/habitats-clés.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de cours / ateliers liés à la conservation et au suivi des espèces côtières et marines méditerranéennes menacées et en voie de disparition (Base: 0; Cible: 2 cours / ateliers); Atteint: 3

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de pays soutenus pour mettre en œuvre des programmes de surveillance de la biodiversité (Base: 0; Cible: 1 pays; Atteint: 7)

Dans le cadre du projet EcAp-MEDII, le CAR/ASP a pour mandat de soutenir les 07 Parties contractantes méditerranéennes concernées (Algérie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc et Tunisie) dans la mise à jour / développement de leur programme national de surveillance. Le projet de programme de surveillance sera validé au cours des ateliers nationaux, impliquant les institutions concernées et les experts potentiels dans la surveillance des indicateurs communs relatifs à la biodiversité et ENI. Les programmes nationaux de surveillance doivent inclure au moins la surveillance de la liste de référence des espèces et des habitats avec au moins deux zone de surveillance, l'une dans une aire à basse pression (p. Ex. Aire Marine Protégée / Aire spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) et une dans une zone de forte pression liée à l'activité humaine.

La formation dédiée aux gestionnaires d'AMP, appartenant aux pays susmentionnés, concernant la surveillance et l'évaluation des indicateurs communs relatifs à la biodiversité et ESN se tiendra

pendant cet été.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de stagiaires bénéficiant des sessions de formation sur la cartographie et le suivi des habitats clés (Base: 0; Cible: 10 stagiaires; Atteint: 105)

Le projet Medkeyhabitats a organisé une formation sur la cartographie d'habitats clés en Méditerranée (18-21 août 2015) et a contribué à celle sur le suivi intégré de la biodiversité en Méditerranée (18-23 juillet 2016).

Pour la **Libye**: en raison de la situation, l'activité de cartographie des habitats marins clés dans le cadre du projet MedKeyHabitats a été interrompue et un programme de formation a été développé en collaboration avec le point focal libyen pour l'ASP. Les participants de l'Autorité générale pour l'environnement ont été sélectionnés en fonction de leur capacité de plongée et de leurs travaux actuels et futurs sur les habitats et les aires marines protégées.

Un premier cours de formation, réalisé en Corse en **France**, du 1er au 5 juin 2015, a abordé les principaux aspects de la cartographie des principaux habitats marins d'intérêt pour la conservation. Cette formation a abordé plusieurs aspects pratiques et théoriques sur ce sujet, mais a également permis de nombreux échanges avec les formateurs et les gestionnaires des aires marines protégées

Une deuxième formation sur l'application des techniques SIG pour cartographier les principaux habitats marins d'intérêt de conservation dans la mer Méditerranée a été réalisée au Centre de recherche maritime de Santa Pola (CIMAR, Alicante, **Espagne**, du 18 au 25 octobre 2015). Dans cette formation, plusieurs aspects pratiques et théoriques ont été abordés tels que l'étude sur l'évaluation rapide des habitats marins, l'acquisition de données cartographiques à l'aide de la technique de l'hydravion, l'identification des espèces et des biocénoses à l'aide de photographies sous-marines et l'utilisation du SIG pour l'élaboration de cartes d'habitat.

Les campagnes de terrain menées dans le cadre de la cartographie des principaux habitats marins méditerranéens de Cap Negro-Cap Serrat en **Tunisie** ont permis de familiariser cinq gestionnaires de l'EGA (Libye) avec les méthodes de prospection géophysique, l'utilisation du sonar à balayage latéral et l'étude des herbiers de Posidonie.

Dans le cadre du programme de renforcement des capacités planifié par le CAR/ASP dans le cadre du projet MedKeyHabitats, une formation régionale sur le suivi intégré de la biodiversité en Méditerranée a été organisée du 18 au 23 juillet 2016 à l'île Kuriat et à Monastir, en **Tunisie**.

L'objectif principal de cette formation était de fournir aux experts nationaux et aux gestionnaires des aires marines et côtières protégées des pays méditerranéens les outils pratiques nécessaires à l'inventaire, la caractérisation, la cartographie et le suivi des principaux habitats marins ainsi que pour les espèces marines d'intérêt pour la conservation en Méditerranée. 9 participants de 9 pays (Algérie, Chypre, Egypte, Liban, Libye, Malte, Maroc, Syrie et Tunisie) ont y assisté. La

formation a alterné la théorie et les séances pratiques (plongée sous-marine, travail sur le terrain, voyage en mer sur bateau, camping sur le terrain, etc.).

Le CAR/ASP a également soutenu la participation d'étudiants tunisiens à des formations nationales sur la surveillance de la nidification des tortues marines (Kuriat, août 2016) et les méthodologies d'identification des oiseaux (Djerba, janvier 2017)

3. Consolider le mécanisme en place pour le renforcement des capacités pour les directeurs des MPS et promouvoir leur coordination dans le cadre d'un système régional pour le renforcement des capacités et organiser des activités de formation quant au financement durable des ZMP.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de mécanismes individuels de renforcement des capacités intégrés dans un système de renforcement des capacités régional unique pour les gestionnaires d'AMP (Base: N / D, Cible: 2 mécanismes de renforcement des capacités; Atteint: 0)

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Un nombre de gestionnaires et praticiens de l'AMP formés sur le financement durable des AMP d'ici 2017 (Base: 0, Cible: 4 stagiaires; Atteint: 0)

Le CAR/ASP effectue une évaluation à long terme de ses programmes de formation fournis aux praticiens de l'AMP et aux conservateurs marins depuis 2010. Les recommandations détaillées qui résulteront de cet examen seront considérées comme améliorant l'approche et les techniques de mise en valeur des capacités du CAR / SPA et augmenter son efficacité.

Produit principal 3.5.2: Élaborer des ensembles de données portant sur la biodiversité et les espèces non indigènes de l'EcAp et surveiller les indicateurs communs dans des Zones Protégées Marines (ZPM) et (ASPIM) au niveau pilote **Soutenir les pays pour la surveillance de la biodiversité et les ENI dans les ASPIM et autres ZPM pertinentes**

2. Soutenir les pays pour la surveillance de la biodiversité et les ENI dans les ASPIM et autres ZPM pertinentes

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Nombre de pays soutenus à surveiller la biodiversité dans les ASPIM et d'autres AMP pertinentes (Base: 0; Cible: 1 pays; Atteint: 7)

Dans le cadre du projet EcAp-MEDII, le CAR/ASP a pour mandat de soutenir les 07 Parties contractantes de sud de la Méditerranée concernées (Algérie, Egypte, Israël, Liban, Libye, Maroc et Tunisie) dans la mise à jour / développement de leur programme national de surveillance. Le projet de programme de surveillance sera validé au cours des ateliers nationaux, impliquant les institutions concernées et les experts potentiels dans la surveillance des

indicateurs communs relatifs à la biodiversité et NIS. Les programmes nationaux de surveillance doivent inclure au moins la surveillance de la liste de référence des espèces et des habitats avec au moins deux zones de surveillance, l'une dans une aire à basse pression (par exemple AMP, ASPIM) et une dans zone à forte pression liée à l'activité humaine.

La formation dédiée aux gestionnaires d'AMP, appartenant aux pays susmentionnés, concernant la surveillance et l'évaluation des indicateurs communs relatifs la biodiversité et ENI, se tiendra cet été.

3. Soutenir la mise en œuvre de l'approche éco-systémique en Méditerranée à travers la formation des praticiens

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Formations au niveau des pays relatifs à la biodiversité et NIS (Base: 0; Cible: 2 cours / ateliers de formation; Atteint: 0)

Financement externe réalisé par la CE pour un projet de quatre ans et demi visant à développer une plate-forme d'observatoire interopérable, intégrant les réseaux d'environnement marin et les systèmes observant et prévoyant des activités maritimes dans le bassin méditerranéen, en s'adressant à la fois à la mer ouverte et à la zone côtière. Au moins deux ateliers de formation au niveau national pour praticiens et deux réunions de coordination des représentants techniques des pays pour les exploiter dans les pays de l'Afrique du Nord ont été assurés, dans le but de couvrir le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte.

Résultat Stratégique 3.6: *Promouvoir la coopération à l'échelle nationale, régionale et sous régionale et conserver la biodiversité et les écosystèmes*

Produit principal 3.6.1: *Développement de stratégies et programmes conjoints sur la biodiversité et la conservation de l'écosystème, en tenant compte les PAN en coopération avec les organisations partenaires pertinentes aux niveaux mondial et régional*

1. Développer et mettre en œuvre un cadre stratégique convenu pour les activités relatives à la gestion spatiale marine méditerranéenne et les mesures de conservation avec les organes régionaux principaux

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Projet de stratégie de coopération conjointe entre le CAR/ASP, ACCOBAMS, CGPM et UICN avec la collaboration de MedPAN finalisé et révisé par chaque partenaire impliqué (Base: 0; Target: 1 stratégie commune; Atteinte: 1)

Un document conjointement élaboré pour faciliter cette coopération a été préparé: WG.431 / Inf.7 Renforcement de la coopération PNUE / PAM sur la protection spatiale et les mesures de gestion de la biodiversité marine avec les partenaires régionaux via le CAR / SPA. Il est conforme aux articles 25 et 28 du Protocole ASP / BD de la Convention de Barcelone (1995) et à l'article 16 de l'Accord CGPM (2014) en matière de coopération et de développement de partenariats. Il comprend un contexte sur les mandats, les activités et les programmes des 5

organisations, puis il identifie les points communs et les domaines appropriés pour rejoindre les efforts et renforcer la collaboration et l'harmonisation; suivi des étapes qui peuvent être adoptées, aidant à coordonner les actions relatives à la protection spatiale et aux mesures de gestion.

Le Mémoire de coopération entre le CAR/ASP et le WWF MedPO a été mis à jour et signé.

Résultat Stratégique 3.7: *Identifier et traiter les questions nouvelles et émergentes, le cas échéant*

Résultat principal 3.7.1: *Coordination avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (notamment en ce qui concerne les ressources génétiques marines, la biodiversité au-delà des juridictions nationales et la SIA pour les zones marines protégées)*

1. Se coordonner avec le processus en cours en vue de l'adoption d'un accord de mise en œuvre sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales (notamment en ce qui concerne les ressources génétiques marines, la biodiversité au-delà des juridictions nationales et la SIA pour les zones marines protégées)

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Participation et / ou contribution à la documentation des réunions pertinentes pour avancer sur le sujet (Base: 0; Cible: 2 participations / contributions; Atteint: 2)

Une contribution a été fournie aux données du PNUE / PAM aux réunions sur le processus de la biodiversité au-delà de la juridiction nationale qui se déroulent au siège de l'ONU afin d'élaborer un régime mondial complet pour mieux traiter la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones situées au-delà de la juridiction nationale (Résolution 69/292 de l'Assemblée Générale des Nations Unies).

Une compilation sur le processus actuel de la biodiversité au-delà de la juridiction nationale vers la région méditerranéenne a été effectuée dans un document d'information pour les Parties: WG.431 / Inf.9 Rev.: 1 Note sur le cadre légal relatif à la protection de la diversité biologique marine dans les zones de la mer Méditerranée situées au-delà des juridictions nationales (BAJN) ou pour lesquelles les limites de souveraineté ou de juridiction n'ont pas encore été définies.

Thème Principal 3: PROCESSUS ET INTERACTION ENTRE LA TERRE ET LA MER

Résultat Stratégique 4.2: *Développer de nouveaux plans d'actions, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices*

Produit principal 4.2.2 *Définition et application, le cas échéant, de la Planification Spatiale Marine dans le contexte de la Convention de Barcelone.*

1. Préparer le cadre conceptuel pour la Planification Spatiale Marine dans la Méditerranée

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Expertise interne; conseil; réunions (Base: 0; Cible: 1 cadre conceptuel; Atteint: Production finale sous la responsabilité PAP / CAR)

Un soutien a été offert au cours de la période biennale au cadre conceptuel de la planification spatiale marine (MSP), aux réunions du PAP/ CAR, fournissant des arguments sur le cadre technique et juridique en faveur de la convenance d'inclure les aires au large dans le cadre conceptuel de la planification spatiale marine (MSP).

Une compilation a été élaborée dans un document d'information pour les Parties sur la planification spatiale marine (MSP) lié au protocole ASP / BD et aux aires au large: WG.431 / Inf.8: Planification spatiale marine et protection de la biodiversité au-delà de la juridiction nationale (BBNJ) en Méditerranée.

Thème Transversal 3: Gestion Intégrée des Zones Côtières

Résultat Stratégique 5.1: *Renforcement de la mise en œuvre régionale des obligations découlant de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles et des programmes de mesures dans les Stratégies et Plans d'action régionaux existants.*

Produit principal 5.1.2 *Mise en œuvre de manière intégrée du PAS BIO, PAS MED, Plan d'action « offshore » et de la Stratégie pour combattre la pollution provenant de navires, y compris au travers du cadre régionale méditerranéen prévu dans le Protocole GIZC, afin de renforcer l'utilisation durable des ressources marines et côtières*

1. Définir et convenir du cadre régional méditerranéen à soumettre à l'adoption du CdP20

Indicateurs (Cibles 2016-2017): document du cadre régional (Base: 0; Cible: 1 document Cadre régional; Atteint: 1 - Réalisation conjointe des CAR)

Le CAR/ASP a apporté son soutien à l'élaboration du Projet de Cadre régional pour le GIZ G en Méditerranée 2017-2021, sous la coordination du PAP / CAR

Thème Transversal: Changement Climatique

Résultat Stratégique 7.2: *Développer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, critères et normes communs, et lignes directrices.*

Produit principal 7.2.1: *Intégrer l'Adaptation au Changement Climatique, y compris les vulnérabilités et risques associés, et les activités clés, au développement de nouvelles stratégies régionales ou de stratégies mises à jour, ainsi que des mesures et des plans d'action régionaux concernant la biodiversité, la pollution et les interactions entre terre et mer.*

1. Le changement climatique en tant que thème transversal dans le Forum méditerranéen des AMP organisé par le CAR/ASP (Tanger, 29 novembre-1 décembre 2016)

Indicateurs (Cibles 2016-2017): aucun pour cet exercice biennal

Le Forum méditerranéen des AMP (Tanger, **Maroc**, 29 novembre-1 décembre 2016) a eu le Changement climatique comme un sujet transversal afin de renforcer les aspects maritimes dans les stratégies internationales d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Résultat stratégique 7.4: *Suivi et évaluation*

Résultat Principal 7.4.1: *Problèmes de vulnérabilité au changement climatique considérés dans les programmes de surveillance existants.*

1. Identifier et affiner les indicateurs d'impact des changements climatiques utilisés dans les ASPIM pour les uniformiser dans les ASPIM et autres aires méditerranéennes.

Indicateurs (Cibles 2016-2017): Avancer sur les indicateurs prioritaires identifiés par les experts à surveiller dans les AMP méditerranéennes (Base: 0; Cible: 1 élaboration sur les indicateurs prioritaires; Atteint: 1)

Un document d'orientation a été produit sur 5 indicateurs prioritaires de l'impact du changement climatique dans les Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne: *WG.431 / Inf.11 Identification et rationalisation des indicateurs d'impact des changements climatiques dans trois Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (SPAMI).*